

RAPPORT DE L'INDIVIDU À LA SOCIÉTÉ

De quoi parlons-nous ?

Le rapport de l'individu à la société renvoie à la manière dont les individus perçoivent et interagissent avec la collectivité à laquelle ils appartiennent. Ce concept englobe les notions d'engagement civique, de participation sociale, de solidarité, de sentiment d'appartenance, mais aussi d'éventuelle défiance vis-à-vis des institutions et des autres groupes sociaux.



HISTORIQUE

Dans l'aire métropolitaine toulousaine, comme ailleurs en France, le rapport des individus à la société a connu des transformations majeures au cours du XXe siècle. Au début des années 1900, la société locale était encore largement fondée sur des structures communautaires traditionnelles, avec une forte cohésion dans les zones rurales et une vie sociale fortement encadrée par les structures religieuses et familiales. L'industrialisation, l'urbanisation et les deux Guerres mondiales ont progressivement affaibli ces structures traditionnelles, renforçant l'individualisme tout en créant de nouveaux mécanismes de solidarité.

Après la Seconde Guerre mondiale, le développement économique rapide et la modernisation ont encouragé un modèle d'intégration sociale centré sur l'emploi et la consommation de masse. Dans les années 1980-2000, les réformes néolibérales et la mondialisation ont modifié les attentes des individus vis-à-vis de la société, avec une montée de l'individualisme et parfois une défiance accrue envers les institutions politiques et sociales. Dans la région toulousaine, la montée en puissance de la ville de Toulouse comme métropole européenne a entraîné une diversité croissante des populations et des modes de vie, ce qui a contribué à des perceptions variées de la société, parfois marquées par des tensions entre inclusion et fragmentation.

SITUATION ACTUELLE



Aujourd'hui, à l'image du contexte national, le rapport des individus à la société dans l'aire métropolitaine toulousaine est marqué par une dualité entre une participation accrue dans certains domaines (engagement citoyen, associatif, innovation sociale) et une défiance plus forte envers les institutions publiques et politiques. D'un côté, des mouvements citoyens et des initiatives locales (comme les collectifs écologiques, les coopératives alimentaires ou les associations de quartier) témoignent d'une volonté d'agir pour le bien commun et de recréer du lien social dans un contexte de fragmentation urbaine et sociale. Mais d'un autre côté, le territoire est

aussi confronté à une montée de la défiance à l'égard des institutions, en particulier chez les jeunes générations et les populations les plus précarisées. La crise des «gilets jaunes» a illustré ces tensions sociales, tout comme la baisse de la participation électorale lors des scrutins locaux et nationaux. De plus, le développement rapide de Toulouse et l'urbanisation de son aire d'influence ont exacerbé certaines inégalités socio-économiques, accentuant les perceptions de marginalisation dans certains territoires, comme les banlieues populaires ou les zones rurales éloignées.

QUALIFICATION DU FACTEUR



Tendance lourde

Tendance émergente

Signal faible

MATURITÉ DU FACTEUR



Naissant

Croissant

À maturité

Déclin

Disparition

MAÎTRISE DU FACTEUR PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE



Le rapport de l'individu à la société est un facteur complexe et multidimensionnel, qui échappe en grande partie à une maîtrise directe par les acteurs locaux. Toutefois, les collectivités peuvent influencer cette relation en agissant sur les leviers du cadre de vie, de la participation citoyenne, de l'éducation et de la culture. Par exemple, le renforcement des politiques locales en faveur de

la démocratie participative, la mise en place de dispositifs de dialogue citoyen, et le soutien aux associations peuvent favoriser un engagement accru des habitants. Les politiques sociales et de lutte contre les inégalités jouent également un rôle clé dans le renforcement du lien social et du sentiment d'appartenance à la collectivité.



IMPACT DU FACTEUR SUR LE MODÈLE TERRITORIAL

Le rapport de l'individu à la société a un impact direct sur le modèle territorial en ce qu'il conditionne le niveau d'adhésion des populations aux projets de développement local. Un fort sentiment d'appartenance et une participation active des citoyens peuvent accélérer l'adoption de politiques publiques innovantes et durables,

telles que les projets de transition énergétique, de mobilité douce ou d'inclusion sociale. Les fractures sociales exacerbées par une déconnexion entre les individus et la collectivité peuvent conduire à des difficultés pour maintenir la cohésion territoriale et à une perte d'attractivité de certains territoires.



IMPACT DU MODÈLE TERRITORIAL SUR LE FACTEUR

Le modèle territorial actuel influence directement le rapport de l'individu à la société. Un territoire bien structuré, où les inégalités sont réduites et où les services publics sont accessibles, peut renforcer l'intégration sociale

et le sentiment d'appartenance. À l'inverse, un modèle territorial marqué par de fortes disparités socio-spatiales peut favoriser l'isolement social, la défiance envers les institutions, et la fragmentation du tissu social.



HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION

HYPOTHÈSE 1 : **renforcement du lien social et de l'engagement citoyen.**

Entre 2020 et 2040, de profondes réformes institutionnelles sont mises en place dans l'aire métropolitaine toulousaine pour favoriser la démocratie participative. Des conseils citoyens se créent dans chaque quartier, permettant aux habitants de coconstruire des projets locaux, comme la gestion partagée des espaces verts ou des budgets participatifs pour financer des initiatives citoyennes (parcs, ateliers de réparation, fermes urbaines). Dès 2040, l'éducation civique devient un pilier de la formation des jeunes, avec des programmes d'engagement volontaire dès le collège. À l'horizon 2050, l'urbanisme évolue pour intégrer des espaces favorisant l'interaction sociale : espaces réservés au partage et

aux initiatives des habitants, accessibilité des transports et des équipements à toute la population (PMR, accessibles PMR mais aussi en termes de prix). Les crises (climatiques, économiques) renforcent la solidarité et des réseaux d'entraide se mettent en place en cas d'événements extrêmes. En 2070, cette dynamique permet une société plus solidaire, où la participation citoyenne est institutionnalisée, et où les habitants se sentent acteurs de leur territoire, avec une confiance renouvelée dans les institutions locales et un renforcement du tissu associatif. Cette évolution permet aussi de limiter les inégalités sociales et spatiales, en renforçant la mixité dans les zones périphériques et rurales.

HYPOTHÈSE 2 : les habitants ne font plus société : fragmentation accrue et retrait social.

Entre 2020 et 2035, malgré les efforts des autorités locales, les crises économiques et écologiques successives renforcent la défiance des citoyens envers les institutions. Les émeutes de 2030 dans certains territoires parmi les plus précaires illustrent ce malaise croissant. En 2040, les fractures sociales et territoriales se creusent encore, notamment avec la montée du coût de la vie et des services publics, rendant difficile l'accès à la santé, l'éducation et la mobilité pour les populations précaires. En parallèle, les classes aisées se replient dans des quartiers protégés, accentuant la ségrégation spatiale. Les communes éloignées et les zones rurales voient leur isolement grandir.

En 2050, la participation électorale atteint des niveaux historiquement bas, et le tissu associatif s'effondre dans les territoires les plus touchés par la pauvreté. À l'horizon 2070, la société est fragmentée, avec des îlots de prospérité dans certains territoires au sein ou à proximité des centres urbains et une marginalisation de plus en plus visible dans d'autres secteurs. Les habitants ne font plus société. Les tensions sociales se multiplient, freinant la mise en place de toute politique publique ambitieuse. Cette fragmentation limite les capacités du territoire à répondre collectivement aux défis environnementaux et sociaux, accentuant les inégalités territoriales.

HYPOTHÈSE 3 : transition vers une société de réseaux et de communautés.

Entre 2020 et 2040, l'essor des technologies numériques transforme progressivement la vie sociale des habitants de l'aire métropolitaine. Les plateformes collaboratives et les réseaux sociaux deviennent les principaux espaces de rencontre et de mobilisation citoyenne. Des communautés en ligne se créent pour gérer des projets locaux comme des potagers urbains, des achats groupés d'énergie verte ou des circuits courts de distribution alimentaire. En 2050, des applications participatives permettent aux citoyens de s'impliquer à distance dans les décisions politiques locales, remplaçant en partie les réunions de quartier traditionnelles. La multiplication des tiers lieux et espaces de coworking soutient le développement de réseaux de solidarité entre entrepreneurs, étudiants et citoyens engagés dans

la transition écologique. Néanmoins, cette évolution s'accompagne également de la propagation de fake news dont la véracité n'est pas questionnée par une partie de la population. Entre 2050 et 2060, la fracture numérique devient plus visible, isolant les populations les plus éloignées des nouvelles technologies (âge, précarité, compétences) qui maîtrisent moins ces outils. En 2070, la société est scindée entre des communautés connectées, très actives dans la vie publique via des réseaux numériques, et des populations marginalisées, exclues de ces dynamiques. Ces fractures menacent la cohésion du territoire, malgré des efforts pour inclure les populations éloignées de la technologie dans ces nouveaux réseaux sociaux et économiques.

RESSOURCES



- AUAT
- Presse

- Les formes de participation citoyenne en milieu urbain et rural. 2020. CNRS et Université Toulouse-Jean Jaurès.